

DELIBERATIONS

Lors du Bureau Communautaire du 13 juin 2023, la délibération suivante a été adoptée :

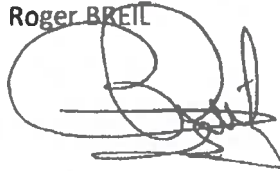
Lors du Bureau Communautaire du 13 juin 2023, la délibération suivante a été adoptée :

Liste des délibérations		
N° Délibération	Objet	Approuvée/rejetée
2023.BC06.01	Travaux cuisine centrale – avenant avec DIMAC	Approuvée

Le Président
Francois RIVIERE



Le secrétaire de séance
Roger BREIL



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 15
Votants : 15
dont « Pour » : 15
dont « Contre » : 0
Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Le 13 juin 2023 à 18h15, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 7 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Monsieur BREIL est nommé secrétaire.

Étaient présents :

Mmes et Mmes et MM. BALAS Max, BALDINI André, BONNET Eric, BONNET Thierry, BOURDETTE Alain, BREIL Roger, CASTEX Marc, EXILARD Isabelle, GERAULT Jean-Philippe, JOULLIE Nicole, LALANNE Philippe, MARQUILLIE Serge, MONFORT Karine, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne

Travaux cuisine centrale – avenant avec DIMAC

Dans le cadre des travaux de rénovation de la cuisine centrale, le bureau communautaire a attribué le 14 mars 2023 le marché de production de froid à l'entreprise DIMAC.

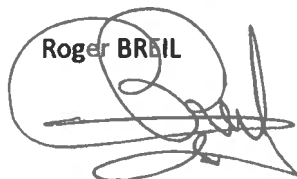
Aujourd'hui, un avenant est nécessaire afin de substituer un produit prévu initialement au contrat par un autre. Concrètement il s'agit d'installer des enregistreurs de température avec renvois d'alarmes par mails et de ne pas changer les coffrets électriques d'affichage des températures. Le montant de l'avenant s'élève au total à 1 286€ HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant avec l'entreprise DIMAC pour un montant de 1 286 € HT tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Roger BREIL


Le Président,

François RIVIERE
